



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**251<sup>e</sup> séance du**  
**CONSEIL DES GOUVERNEURS**  
**CGV-160924**  
**Le 24 septembre 2016**  
**de 11 h 15 à 15 h 35**  
**Salle PSL-105 Pavillon Simon-Larouche**  
**Campus d'Edmundston**

**PROCÈS-VERBAL**  
Conseil des gouverneurs • CGV-160924



**CGV-160924**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

251<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 24 septembre 2016

de 11 h 19 à 15 h 35

Salle PSL-105 Pavillon Simon Larouche

Campus d'Edmundston

## **PRÉSENCES**

### **MEMBRES**

Valérie Albert	Étudiante (Edmundston)	Paulette Robert	Nord-Est
Annie Hélène Boudreau	Professeure (Shippagan)	Stéphane Robichaud	Association des anciens, anciennes et amis (Moncton)
Jean Roch Cayouette	Nord-Ouest	Jean-Claude Savoie	Chancelier
Adélarde Cormier	Sud-Est	Jean Soucie	Nord-Ouest
Michel Côté	Extérieur des régions	Raymond Thériège, recteur et vice-chancelier	U de M
Keith Coughlan	Sud-Est	Chantal Thériault	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)
Micheline Daigle- LeBlanc	Extérieur du NB (NÉ)		
Étienne Dako	Professeur (Moncton)		
Édith Doucet	Extérieur des régions		
Kassim Doumbia	Nord-Est		
Corinne A. Godbout	Sud-Est		
Roxann Guerrette	Étudiante (Moncton)		
Gilles Lanteigne	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)		
Samuel LeBreton	Extérieur des régions		
Benoît Long	Extérieur du NB (Ottawa)		
Blanca Navarro Pardiñas	Professeure (Edmundston)		
Victor-Urbain Ngollo-Ngollo	Étudiant (Shippagan)		
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)		
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest		

### **AUTRES PERSONNES PRÉSENTES**

Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan

**Personnes excusées :** Jeannita Bernard et Neil Vibert

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
1. OUVERTURE .....	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
5. CORRESPONDANCE .....	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-160611 ET CGV-160823 .....	4
8. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX .....	5
8.1. CGV-160611 .....	5
8.1.1. Autres .....	5
8.2. CGV-160823 .....	5
8.2.1. Autres .....	5
9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	5
10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-160906 ET CEX-160920.....	6
11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX.....	7
11.1. Nominations – Comités du Conseil des gouverneurs .....	7
11.2. Politique d'appellation.....	7
11.3. Désignation d'une voie de circulation au Campus d'Edmundston .....	8
11.4. Autres .....	8
12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION .....	9
12.1. Planification académique.....	9
12.2. Évaluation des programmes de Maîtrise en administration des affaires.....	11
12.3. Évaluation du programme de Maîtrise en sciences appliquées .....	13
12.4. Création de la Mineure en journalisme .....	14
12.5. Création de la Mineure en relations publiques .....	14
13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	15
13.1. Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs .....	15
13.1.1. Comité de finance .....	15
13.1.2. Comité de placement.....	15
13.1.3. Comité de vérification .....	16
13.1.4. Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure .....	16
14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE .....	16
14.1. Entente collective (AEUM) .....	16
15. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION .....	16
16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	17
16.1. Choix de gestionnaire – Marchés émergents .....	17
17. STATISTIQUES DES ADMISSIONS ET DES INSCRIPTIONS.....	18
18. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-160830 .....	18
19. AFFAIRES NOUVELLES.....	18
19.1. Honoraires professionnels et embauche à venir.....	18
19.2. Remerciements .....	18
20. PROCHAINE RÉUNION.....	18
21. CLÔTURE.....	18

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<b>Page</b>
DOCUMENT.....	19
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté .....	A(1-2)
DOCUMENT B : Rapport du recteur et vice-chancelier .....	B(1-16)
DOCUMENT C : Politique d'appellation.....	C(1-6)
DOCUMENT D : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-160615 .....	D(1)
DOCUMENT E : Présentation PowerPoint – Planification académique .....	E(1-26)
DOCUMENT F : Plan de travail 2014-2016 du Comité de gouvernance.....	F(1-6)
DOCUMENT G : Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs.....	G(1-10)
DOCUMENT H : Points saillants de la nouvelle entente entre l'UdeM et l'AEUM.....	H(1-2)
DOCUMENT I : Comité de placement – Informations générales .....	I(1-4)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

**1. OUVERTURE**

**11 h 19 :** La vice-présidente, madame Micheline Daigle-LeBlanc, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Elle indique que, en l'absence d'une présidence au Conseil des gouverneurs, elle agira comme présidente de cette 251<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs. Elle donne la liste des personnes excusées.

**2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

La vice-présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit Valérie Albert, présidente de l'AGÉÉUMCE et étudiante au Campus d'Edmundston, Jean Roch Cayouette, représentant du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, Étienne Dako, président de l'ABPPUM et professeur au Campus de Moncton, Gilles Lanteigne, président de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan, Samuel LeBreton, représentant de l'extérieur des régions du Nouveau-Brunswick, et Chantal Thériault, représentante de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston.

**3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

Un avis de convocation a été envoyé le 9 septembre 2016 accompagné de l'ordre du jour. La réunion est convoquée par le président sortant du Conseil des gouverneurs, Raymond Lanteigne.

**4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

**5. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1-2

Ajouts :

- Rubrique 19.1 – Honoraires professionnels et postes à créer
- Rubrique 19.2 – Remerciements

**R : 01-CGV-160924**

Josée Rioux-Walker, appuyée par Édith Doucet, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-160611 ET CGV-160823**

CGV-160611

**R : 02-CGV-160924**

Adélard Cormier, appuyé par Annie Hélène Boudreau, propose :

*« Que le procès-verbal CGV-160611 soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

**7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-160611 ET CGV-160823 (suite)****CGV-160823****R : 03-CGV-160924**

Stéphane Robichaud, appuyé par Jean Soucie, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-160823 soit adopté tel qu'il a été présenté.* »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**8. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX****8.1. CGV-160611****8.1.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

**8.2. CGV-160823****8.2.1. Autres****Dossier de gestion des services – affaires étudiantes et internationales**

Une gouverneure demande des précisions sur la composition du comité de sélection pour le poste de directrice, directeur général de la gestion stratégique de l'effectif étudiant. Elle note qu'aucun membre du corps professoral n'est présent et demande au comité de reconsidérer la composition ou d'ajouter un membre du corps professoral. Le recteur et vice-chancelier indique que la demande sera considérée.

Une gouverneure estime que la description du poste est plutôt vague. Elle indique que les membres du comité n'ont pas eu l'occasion de participer à la préparation de la description du poste. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que la description a été préparée à l'interne et révisée par l'Équipe de direction. Une autre gouverneure indique qu'habituellement la description du poste est approuvée par le comité de sélection.

Le recteur et vice-chancelier rappelle que le mandat du comité de sélection est de trouver les meilleures candidates ou les meilleurs candidats le plus rapidement possible. Il rappelle que la date de fermeture est le 25 septembre 2016 et que le processus est en marche.

**9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Voir le Document B, p. 1-16

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 11 juin au 24 septembre 2016. Plusieurs dossiers ont retenu l'attention du recteur, notamment l'annonce de la création du Centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick, le projet de cohabitation UMCS/CCNB à Shippagan et la campagne majeure de financement. Ces trois dossiers avancent bien et ensemble totalisent environ 75 M\$.

Plus précisément, au niveau de la campagne de financement, le recteur mentionne les points suivants :

- La campagne portera le nom *Évolution*.
- La campagne a un objectif de 50 M\$.
- Des présentations seront faites dans plusieurs villes.
- L'évaluation des dons majeurs est en cours. Le recteur explique que chaque campus aura une équipe sur place pour solliciter les dons.

**9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)**

En réponse à diverses questions portant sur la campagne, le recteur explique que plusieurs universités canadiennes font des campagnes annuelles. Ce n'est pas le cas de l'Université de Moncton.

Par ailleurs, les activités suivantes ont eu lieu :

- Première École d'été de perfectionnement sur le vieillissement au Campus de Shippagan; plus de 150 participantes et participants.
- Stages d'immersion française offerts cet été par le Centre international d'apprentissage du français (CIAF); environ 20 participantes et participants du Gouvernement de l'Assemblée législative du NB y ont participé.
- Le projet Shannex au Campus de Moncton avance très bien. L'espace portera le nom *Faubourg du mascaret*.
- Co-organisation par le Campus de Shippagan d'une série de conférences ayant pour thèmes la transition énergétique, les énergies renouvelables et les projets en développement durable à succès.
- Obtention d'une subvention de 87 000 \$ de l'APÉCA pour aider la Faculté des études supérieures et de la recherche dans ses efforts de recrutement au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.
- Colloque international du Groupement international des secrétaires généraux des universités francophones en août. Environ 60 secrétaires généraux de la Francophonie ont pris part aux assises qui ont eu lieu à Moncton.
- Relations renouées entre le Campus d'Edmundston et l'Université du Maine à Fort Kent.
- Plusieurs activités organisées au Campus d'Edmundston ont connu un vif succès, notamment les retrouvailles de l'Association des anciennes, anciens et amis, ainsi que le tournoi de golf annuel de la Fondation Saint-Louis-Maillet.

Globalement, le recteur et vice-chancelier indique que la saison estivale a été très occupée. L'Université fait face à des défis, mais elle tire son épingle du jeu en misant sur les projets porteurs d'avenir.

**R : 04-CGV-160924**

Kassim Doumbia, appuyé par Gilles Lanteigne, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-160906 ET CEX-160920****CEX-160906****R : 05-CGV-160924**

Jean Soucie, appuyé par Benoît Long, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CEX-160906 du Comité exécutif. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

**10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-160906 ET CEX-160920 (suite)****CEX-160920****R : 06-CGV-160924**

Édith Doucet, appuyée par Étienne Dako, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CEX-160920 du Comité exécutif. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

**11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX****11.1. Nominations – Comités du Conseil des gouverneurs****Comité de gouvernance****R : 07-CGV-160924**

Raymond Théberge, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que **Marie-France Pelletier** soit nommée membre et présidente du Comité de gouvernance pour un deuxième mandat d'une durée de trois ans, soit de septembre 2016 à septembre 2019. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

**Comité conjoint de la planification****R : 08-CGV-160924**

Raymond Théberge, appuyé par Benoît Long, propose :

*« Que **Josée Rioux-Walker** soit nommée membre du Comité conjoint de la planification pour un deuxième mandat d'une durée de trois ans, soit de septembre 2016 à septembre 2019. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

**11.2. Politique d'appellation**

Voir le Document C, p. 1-6

Le recteur et vice-chancelier présente les modifications proposées à la *Politique pour l'appellation des installations physiques, des fonds de dotation, des fonds en fiducie et autres entités à l'Université de Moncton*. Il explique que plusieurs montants ont été modifiés et actualisés. Il explique également qu'il faut savoir faire la différence entre les installations physiques et les fonds de dotation, ainsi que les facultés et les bâtiments qui les abritent.

**R : 09-CGV-160924**

Stéphane Robichaud, appuyé par Benoît Long, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications proposées à la Politique d'appellation telles que présentées. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE



**11.3. Désignation d'une voie de circulation au Campus d'Edmundston**

Le vice-recteur du Campus d'Edmundston présente la demande de désignation d'une voie de circulation au Campus d'Edmundston et explique que le Campus ainsi que l'Association des anciennes, anciens et amis de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston souhaitent reconnaître la contribution exceptionnelle de la congrégation des pères Eudistes. Il rappelle que celle-ci a fondé le Collège Saint-Louis en 1946, un collège classique qui a contribué jusqu'en 1972 au développement de la ville d'Edmundston. Les pères Eudistes ont également fondé le collège Sacré-Cœur à Bathurst.

Le vice-recteur explique que la voie de circulation qui dessert trois édifices du Campus d'Edmundston à partir du boulevard Hébert, soit le pavillon de foresterie, le pavillon Louis-A.-LeBel et le pavillon Simon-Larouche, serait désignée sous le nom de « Allée des Eudistes ». Cette allée rejoindra la rue Martin.

Le Comité note que l'adresse civique du Campus demeure sur le boulevard Hébert et ceci fut confirmé par la ville d'Edmundston.

À titre d'information, le Comité de toponymie de la ville d'Edmundston a approuvé à l'unanimité cette reconnaissance.

Plusieurs gouverneures et gouverneurs manifestent leur accord à cette brillante initiative. Bravo et félicitations aux gens qui ont travaillé sur ce dossier.

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 10-CGV-160924**

Corinne Godbout, appuyée par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la désignation sous le nom « Allée des Eudistes » de la voie de circulation qui dessert trois édifices du Campus d'Edmundston à partir du boulevard Hébert, soit le pavillon de foresterie, le pavillon Louis-A.-Lebel et le pavillon Simon-Larouche. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

**11.4. Autres**

Le gouverneur Michel Côté indique qu'il a fait parvenir au président du Conseil des gouverneurs une correspondance portant sur les cours universitaires offerts aux élèves de la douzième année. Il rappelle que les élèves des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick qui demeurent près des campus ont la possibilité de suivre des cours universitaires (en présentiel) et obtenir des bourses alors que les élèves des autres communautés n'ont pas cette opportunité, notamment les élèves de Saint-Jean. Il rappelle qu'il y a eu deux tentatives de lancer le projet, mais que celles-ci n'ont pas été fructueuses.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) indique que des rencontres ont eu lieu avec les représentants du district scolaire francophone, mais que la formule gagnante n'a pas été trouvée faute de fonds.

Une discussion s'ensuit. Le VRER explique qu'il faut examiner de près l'investissement en tant que tel. L'offre d'un cours peut s'élever à 7 500 \$. Est-ce un bon investissement en termes de recrutement si seulement trois étudiantes ou étudiants s'inscrivent?

Pour l'instant, la formule gagnante est difficile à cerner.

**12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Voir le Document D, p. 1

**12.1. Planification académique**

Voir le Document E, p. 1-26

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente un document intitulé *Planification académique de l'Université de Moncton*. Ce document est daté du 15 juin 2016.

*Planification académique et lien avec la planification stratégique*

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) rappelle que la planification académique s'inscrit dans le plan stratégique institutionnel de l'Université de Moncton. Il rappelle que l'objectif 1.2.3 du plan stratégique vise à « *assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle* ».

Le VRER explique également que le rapport est fondé sur une volumineuse documentation provenant de la communauté universitaire, mais que le rapport contient sa perspective en tant que VRER par rapport à la planification académique. L'exercice cherche à orienter les choix académiques de l'Université de Moncton pour les cinq à dix prochaines années.

*Mandat du Comité conjoint de la planification (CCJ), Mission et Vision de l'Université*

Le VRER explique que le Comité conjoint de la planification a plusieurs attributions, dont celui *de concevoir et de mettre en œuvre un processus inclusif et intégré de planification académique qui prendra naissance dans les campus et les facultés*.

Le VRER rappelle que l'Université souhaite être la meilleure parmi *les universités généralistes*. Il explique que lors de la préparation du document, plusieurs personnes ont indiqué que « *général* » est égal à *tout*. Le VRER explique qu'il considère que l'Université de Moncton est une université généraliste qui offre une cinquantaine de disciplines.

*Planification académique*

L'exercice de la planification académique vise à déterminer quelles sont les orientations académiques prioritaires que veut se donner l'Université au cours des prochaines années. Il s'agit de revoir la pertinence de tous les programmes d'études des trois cycles offerts dans les trois campus, et ce à la lumière du contexte démographique, économique et socioculturel dans lequel l'Université évolue.

Cette proposition se veut un outil qui aidera dans la prise de décision afin de faire des choix judicieux pour l'avenir.

Le VRER explique le processus de consultation auprès des unités et autres.

*Critères d'évaluation*

Dans la préparation du document, plusieurs variables – tirées du plan stratégique de l'Université - ont été utilisées. Notons les suivantes :

- Importance de l'interdisciplinarité et de la multidisciplinarité
- Utilisation d'approches pédagogiques novatrices
- Importance de l'apprentissage expérientiel
- Importance de mettre à contribution l'enseignement, la RDCI et les services à la collectivité pour soutenir le développement communautaire
- Importance des programmes d'études des cycles supérieurs

12.1. Planification académique (suite)

- Importance des programmes en lien avec les axes prioritaires en RDCI
- Importance des programmes en lien avec les forces et qualités des trois campus

Faits saillants du contexte

- L'Université de Moncton comptait 6061 inscriptions (temps plein et temps partiel) en 2010, alors que ce nombre s'établissait à 5410 inscriptions en 2014, soit une baisse de 651 inscriptions en quatre ans.
- L'Université de Moncton offre 165 programmes d'études, tous cycles confondus.

Le VRER explique qu'il faut faire attention en interprétant les chiffres et ne pas tirer des conclusions hâtives. Il présente le cas de la biologie afin d'illustrer certains points.

Points soulevés par les membres du Conseil

Le vice-recteur ne présente pas les recommandations du fait que celles-ci n'ont pas encore été présentées au Sénat académique. Il invite cependant les membres du Conseil à lui poser des questions. Les points suivants sont soulevés :

- Selon une gouverneure, le Conseil des gouverneurs n'a pas de juridiction sur ce qui est académique. Elle indique que le Sénat académique est le seul responsable de ce qui est académique. Selon elle, il faut laisser le Sénat académique faire ses consultations. Elle rappelle que le Conseil peut se prononcer pour des raisons financières seulement. Elle rappelle également que le Comité conjoint de la planification a approuvé le document et que les membres de ce comité y participent de façon individuelle.
- Un gouverneur indique que la structure académique est exclusive au Sénat académique. Il note que le document ne contient pas un volet économique. Il est d'avis que les consultations sont en cours et que le Conseil ne devrait pas se prononcer.
- Un gouverneur indique qu'il est membre du CCJ et souhaite que le Conseil constate l'ampleur du travail portant sur la planification académique. Il note que le document a été rendu public et que la société civile sera consultée. Il trouve étrange que le Conseil, dans ces circonstances, ne puisse pas se prononcer. Il est d'avis que les consultations pourraient mener à des changements et demande si le CCJ sera mis au courant des résultats des consultations.

Le recteur et vice-chancelier indique que la prochaine étape est la présentation des recommandations au Sénat académique. Les résultats des consultations seront également examinés par le Sénat académique le 4 novembre prochain. Le recteur rappelle que toutes les facultés et unités académiques ont été consultées. Il indique que l'on est dans un processus de réexamen du cœur de l'Université et qu'il faut prendre le temps de bien faire les choses.

- Selon une gouverneure, la nature des consultations en cours (société civile – SANB, CENB, etc., unités académiques, étudiants) révèle davantage le fait que l'on recherche des avis externes et internes. Sommes-nous au niveau des orientations académiques ou de la mission même de l'Université? Le regard global et général qui semble émaner de l'exercice touche davantage la mission et la vision de l'Université, ce qui est du ressort du Conseil des gouverneurs.

À ce titre, un gouverneur indique que ce propos est pertinent. Le projet selon lui touche la mission de l'Université. Il faut trouver une stratégie selon lui.

- Une gouverneure indique que selon elle, si le Conseil ne peut se prononcer sur la mission même de l'Université, il y a là matière à réflexion en soi. Le rôle de la société civile doit être encouragé à ce moment.

**12.1. Planification académique (suite)**

- Les trois campus sont très importants. La planification académique doit tenir compte du réseau.
- Un gouverneur, visiblement appuyé de plusieurs, félicite le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour un excellent travail. L'exercice s'impose. La démarche est bonne. Il s'agit d'un processus continu qui nécessite une bonne utilisation de toutes les ressources. Bien qu'il y ait des défis, la démarche arrive à point et il s'agit d'un travail colossal. Merci!

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche remercie les gens pour ces commentaires.

**12.2. Évaluation des programmes de Maîtrise en administration des affaires**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier de l'évaluation des programmes de Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.); soit le M.B.A. à temps plein, le M.B.A. à temps partiel et le M.B.A. (régime coopératif). Il explique que l'équipe d'évaluation était composée de la professeure Louise Cadieux de l'Université du Québec à Trois-Rivières et du professeur Jean-François Guertin de l'Université de Sherbrooke. Le rapport d'évaluation a été remis le 4 décembre 2015.

Le VRER explique les diverses étapes du processus d'évaluation expliquant que la Faculté d'administration et la Faculté des études supérieures et de la recherche ont eu l'occasion de réagir aux recommandations des évaluateurs.

Les évaluateurs estiment que les programmes de M.B.A. ont des forces indéniables. Cela étant dit, plusieurs recommandations ont été faites dans le but de revoir en profondeur le contenu des programmes.

Le VRER fait la lecture des 14 recommandations.

***R : 11-CGV-160924***

Stéphane Robichaud, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :*

***RECOMMANDATION 1***

*Que la Faculté voit à la restructuration des trois programmes de M.B.A. incluant l'uniformisation des crédits et la révision des cours obligatoires et optionnels afin d'en arriver à une formation « professionnalisante » plus souple, pertinente et cohérente.*

***RECOMMANDATION 2***

*Que la Faculté mette sur pied un comité de révision des trois programmes de M.B.A. ayant comme mandat de revoir sa structure, son contenu et ses modes de livraison à la lumière du présent rapport.*

***RECOMMANDATION 3***

*Que la Faculté soit plus proactive quant à la diffusion de la politique institutionnelle relative à la reconnaissance des acquis, particulièrement pour les étudiantes et les étudiants admis aux programmes de M.B.A. qui possèdent une formation ou une expérience initiale en administration des affaires.*

12.2. Évaluation des programmes de Maîtrise en administration des affaires (suite)

R : 11-CGV-160924 (suite)

**RECOMMANDATION 4**

*Que la Faculté révise et modifie les plans de cours en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans l'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton (Répertoire universitaire).*

**RECOMMANDATION 5**

*Que la Faculté considère l'ajout des cours ADRH6224 Leadership mobilisateur et ADMI6217 Gestion de projet à la liste des cours obligatoires des trois programmes de M.B.A. (temps plein, coopératif et à temps partiel).*

**RECOMMANDATION 6**

*Que la Faculté examine l'essence de l'intégration du cours (objectifs, travail majeur) ADMI6999 Projet d'intégration dans le cours ADMN6211 Gestion stratégique afin de mieux encadrer l'intégration des connaissances acquises et des compétences développées dans le cadre des programmes de M.B.A.*

**RECOMMANDATION 7**

*À la suite de l'examen de la recommandation 6, que la Faculté examine l'abolition du cours ADMI6999 Projet d'intégration le cas échéant.*

**RECOMMANDATION 8**

*Que la Faculté ajoute diverses initiatives et activités pédagogiques permettant de tisser davantage de liens entre les programmes de M.B.A. à temps plein et à temps partiel et le milieu des affaires.*

**RECOMMANDATION 9**

*Que la Faculté fasse appel à l'alUMni du programme afin de recruter des personnes issues du milieu des affaires qui pourraient apporter une dimension pratique au programme et qui posséderaient un intérêt pour l'offre de cours médiatisés.*

**RECOMMANDATION 10**

*Que la Faculté limite la durée du mandat de direction de programme et de membre du Comité d'études supérieures (CES) des programmes de M.B.A. à une période de deux ans et que les personnes qui siègent à ces postes soient limitées à deux mandats consécutifs.*

**RECOMMANDATION 11**

*Que la Faculté fasse un sondage auprès des éventuels employeurs au niveau des attentes et des compétences recherchées chez les personnes diplômées d'un M.B.A. et que les résultats de ce sondage alimentent la réflexion du comité de révision (voir recommandation 2) afin d'assurer un meilleur arrimage avec la réalité du milieu des affaires.*

**RECOMMANDATION 12**

*Que, dans une perspective d'amélioration continue, les responsables des programmes de M.B.A. encouragent l'utilisation de l'évaluation formative de l'enseignement auprès de ses professeures, professeurs, chargées et chargés de cours.*

**12.2. Évaluation des programmes de Maîtrise en administration des affaires (suite)**

**R : 11-CGV-160924** (suite)

**RECOMMANDATION 13**

*Que, dans les limites de ses ressources financières, la Faculté instaure un service de mentorat aux programmes de M.B.A. afin d'assurer une meilleure intégration et un meilleur taux de réussite chez les étudiantes et les étudiants.*

**RECOMMANDATION 14**

*Que la Faculté, en collaboration avec le Bureau de l'enseignement coopératif (BEC), voit au développement d'ateliers de préparation aux stages qui soient adaptés aux réalités de ce type de stages et aux besoins des étudiantes et des étudiants. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

**12.3. Évaluation du programme de Maîtrise en sciences appliquées**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier de l'évaluation du programme de Maîtrise en sciences appliquées. Il explique que l'équipe d'évaluation était composée des professeurs Larbi Talbi de l'Université du Québec en Outaouais et Pierre Labossière de l'Université de Sherbrooke.

Le vice-recteur explique les diverses étapes du processus d'évaluation notamment que la Faculté d'ingénierie et la Faculté des études supérieures et de la recherche ont eu l'occasion de réagir aux recommandations des évaluateurs.

Les évaluateurs estiment que les laboratoires sont de haut niveau, que le programme est de qualité, que le programme présente une belle flexibilité et que l'on note une proximité entre les professeurs et professeuses et les étudiantes et étudiants.

Le vice-recteur fait la lecture des 10 recommandations. Aucune question n'est soulevée.

**R : 12-CGV-160924**

Chantal Thériault, appuyée par Édith Doucet, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que la Faculté d'ingénierie examine les contenus de cours en méthodologie aux études supérieures à la lumière des commentaires des évaluateurs.*

**RECOMMANDATION 2**

*Que la Faculté considère d'ajouter aux exigences du programme la préparation d'un plan de formation devant être déposé au CES à la fin de la première session d'inscription. Ce plan serait préparé par la directrice ou le directeur de thèse en collaboration avec l'étudiante ou l'étudiant et expliciterait, entre autres, la thématique du projet de thèse, le type d'encadrement convenu et un échéancier quant à l'avancement des travaux.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté, en collaboration avec la FESR, considère de modifier le Rapport annuel d'avancement de l'étudiante ou de l'étudiant de 2<sup>e</sup> cycle afin d'en faire un rapport produit deux fois par année.*

**12.3. Évaluation du programme de Maîtrise en sciences appliquées (suite)****R : 12-CGV-160924** (suite)**RECOMMANDATION 4**

*Que la Faculté ajoute aux règlements particuliers de la M.Sc.A. la possibilité d'être admis après une propédeutique et qu'elle établisse les paramètres d'une telle propédeutique.*

**RECOMMANDATION 5**

*Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans l'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton (Répertoire universitaire).*

**RECOMMANDATION 6**

*Que la Faculté examine les moyens de mieux exploiter son réseau d'employeurs et d'anciens diplômés et diplômées dans le but d'élargir les possibilités de stages et de projets de recherche appliquée en partenariat avec des entreprises. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

**12.4. Création de la Mineure en journalisme**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la proposition de création d'une Mineure en journalisme. Cette mineure vise à offrir aux étudiantes et étudiants une formation complémentaire qui les préparera à une carrière possible en journalisme, possiblement dans une spécialité reliée à la discipline de leur programme de majeure.

Il ajoute que cette mineure prépare l'étudiante ou l'étudiant aux différentes plateformes de diffusion – presse écrite, radio et télévision, soit le multimédia. Le vice-recteur explique que cette mineure offre une flexibilité dans l'offre du programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire.

La création de la Mineure n'engendre aucun coût supplémentaire.

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 13-CGV-160924**

Stéphane Robichaud, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création de la Mineure en journalisme. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

**12.5. Création de la Mineure en relations publiques**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la proposition de création d'une Mineure en relations publiques. Cette mineure permettra aux étudiantes et étudiants, selon leur choix de cours à option, de produire des communiqués, des textes publicitaires, des présentations, et des discours. Elle permettra également aux étudiantes et aux étudiants de fonctionner en multimédia, de comprendre les contextes particuliers des publics visés et les bases d'une communication interculturelle, de connaître les divers types de stratégie communicationnelle, d'avoir un sens critique sur le monde des relations publiques et de la communication, et de respecter l'éthique de la communication.

**12.5. Création de la Mineure en relations publiques (suite)**

La création de la mineure n'engendre aucun coût supplémentaire.

Le Conseil ne soulève aucune question. La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 14-CGV-160924**

Corinne Godbout, appuyée par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création de la Mineure en relations publiques. »*

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

**13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**

Voir le Document F, p. 1-6

La présidente du Comité de gouvernance, Marie-France Pelletier, indique que le Comité de gouvernance s'est réuni à deux reprises depuis le mois de juin. Plusieurs dossiers ont été discutés notamment la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs ainsi que les nominations faites par la lieutenant-gouverneure en conseil.

Au sujet du plan de travail du Comité, elle indique que plusieurs projets sont en cours, dont la mise à jour des formulaires pour l'évaluation du Conseil, la révision des comités, le cadre de gouvernance, le portail des politiques et la formation. Par rapport à la formation, une journée en février 2017 pourrait être réservée pour cette fin.

Enfin au sujet des nominations pour les comités du Conseil, des postes ont été annoncés pour le Comité de finance, le Comité de placement, le Comité de vérification et le Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure. Madame Pelletier fait les propositions ci-dessous.

**13.1. Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs**

Voir le Document G, p. 1-10

**13.1.1. Comité de finance**

**R : 15-CGV-160924**

Marie-France Pelletier, appuyée par Étienne Dako, propose :

*« Que **Chantal Thériault** soit nommée membre du Comité de finance pour un premier mandat de trois ans à compter de septembre 2016. »*

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

**13.1.2. Comité de placement**

**R : 16-CGV-160924**

Marie-France Pelletier, appuyée par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que **Kassim Doumbia** soit nommé membre du Comité de placement pour un premier mandat de trois ans à compter de septembre 2016. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE



**13.1.3. Comité de vérification****R : 17-CGV-160924**

Marie-France Pelletier, appuyée par Kassim Doumbia, propose :

*« Que **Gilles Lanteigne** soit nommé membre du Comité de vérification pour un premier mandat de trois ans à compter de septembre 2016. »*

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

**13.1.4. Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure****R : 18-CGV-160924**

Marie-France Pelletier, appuyée par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

*« Que **Kassim Doumbia** soit nommé membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure. »*

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

**14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE****14.1. Entente collective (AEUM)**

Voir le Document H, p. 1-2

Madame Corinne Godbout se retire de la discussion en raison d'un conflit d'intérêts.

Le président du Comité de finance, Stéphane Robichaud, explique que le Comité de finance recommande l'adoption de l'entente conclue entre l'Employeur (Université de Moncton) et l'Association des employés de l'Université de Moncton (AEUM). Il rappelle que la convention actuelle est échue depuis le 30 avril 2013 et que cette nouvelle entente serait d'une durée de quatre années, soit du 1<sup>er</sup> mai 2013 au 30 avril 2017.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les éléments de l'entente. Au sujet de la rémunération, on note une augmentation de 5,5 % à l'échelle sur quatre ans.

Le vice-recteur indique que le dossier de la classification des postes a eu un impact important sur les négociations collectives ce qui explique, en grande partie, le délai encouru. Le vice-recteur passe en revue les points saillants de l'entente.

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 19-CGV-160924**

Stéphane Robichaud, appuyé par Gilles Lanteigne, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'entente conclue entre l'Université de Moncton et l'Association des employés de l'Université de Moncton (AEUM). »*

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

**15. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Edgar Robichaud, explique que le Comité de vérification s'est réuni le 6 septembre afin d'examiner le rapport financier et les résultats de l'audit 2016.

**15. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION (suite)**

De plus, le Comité a discuté du rapport portant sur le système des achats, payables et décaissements et de la mise en œuvre des 22 recommandations. Il indique que ce projet avance bien.

Enfin, le prochain mandat de vérification portera sur les services de la paie.

Aucune question n'est soulevée.

**16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT****16.1. Choix de gestionnaire – Marchés émergents**

Voir le Document I, p. 1-4

*Invité : Daniel Goguen, président du Comité de placement*

**Présentation du président du Comité de placement**

Le président du Comité de placement, Daniel Goguen, rappelle que le Conseil des gouverneurs a adopté des modifications à sa *Politique de placement* en juin 2015. Depuis ce temps, la mise en œuvre de la nouvelle politique a nécessité la recherche de gestionnaires pour la gestion des titres à revenu fixe sans contrainte, des titres de participation étrangère et des titres de participation de pays émergents.

À l'aide d'un document, le président présente les critères qui ont été utilisés pour identifier les gestionnaires finalistes pour le mandat des titres de participation de pays émergents. À la fin de cet exercice, deux stratégies ont été étudiées.

La stratégie Northcape Capital a retenu l'attention du Comité de placement. Fondée en 2005, la société Northcape Capital compte 24 employés et a des bureaux en Australie et au Japon. La société a 8,7 milliards de dollars canadiens sous gestion pour leur clientèle institutionnelle. Cette société se spécialise en stratégie des marchés émergents mondiaux et investit dans des entreprises ayant une adhérence à des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance saine (ESG), qui ont un rendement du capital élevé et qui opèrent dans de grands marchés en croissance et dont le bilan financier est très solide.

Le président indique que la mise en œuvre de la nouvelle politique sera complète après l'attribution de ce dernier mandat.

**Discussion du Conseil des gouverneurs**

Un gouverneur demande quelles sont les attentes par rapport à la performance du gestionnaire. Le président du Comité explique que le gestionnaire doit être en mesure de battre l'indice, d'être fidèle à son style et couvrir ses frais. Northcape Capital est en mesure de faire cela.

Le président explique que les marchés émergents sont la Chine, l'Inde, la Corée, le Japon, l'Amérique du Sud et certains pays du Moyen-Orient. Il indique que les marchés sont imprévisibles ces temps-ci en raison de Brexit et des États-Unis.

La proposition suivante est mise aux voix.

***R : 20-CGV-160924***

Jean Soucie, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte que le mandat des marchés émergents soit offert à la société Northcape. »*

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

**17. STATISTIQUES DES ADMISSIONS ET DES INSCRIPTIONS**Admissions au 22 août 2016

Campus d'Edmundston :	292
Campus de Moncton :	1897
Campus de Shippagan :	254
Total :	2443 comparativement à 2730 le 19 août 2015

Inscriptions au 19 septembre 2016

Campus d'Edmundston :	358
Campus de Moncton :	3532
Campus de Shippagan :	316
Total :	4206 comparativement à 4354 le 21 septembre 2015

Le recteur et vice-chancelier indique que le portrait final sera connu en janvier seulement. Il rappelle que le recrutement des étudiantes et des étudiants est devenu extrêmement compétitif autant au local qu'à l'international. Les méthodes de recrutement varient selon les lieux, les intérêts et les besoins des étudiantes et des étudiants.

**18. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-160830**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les grandes lignes des activités du Sénat académique.

Aucune question n'est soulevée.

**19. AFFAIRES NOUVELLES****19.1. Honoraires professionnels et postes à créer**

Un gouverneur aimerait recevoir la ventilation des honoraires professionnels. Le VRARH indique qu'un rapport sera présenté au Comité de finance et sera inclus dans le rapport annuel.

**19.2. Remerciements**

Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement Michel Côté et Jean Soucie qui terminent leur mandat au sein du Conseil des gouverneurs. Merci beaucoup!

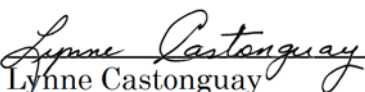
**20. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 10 décembre 2016 à Moncton.

Une réception spéciale en l'honneur de monsieur Raymond Lanteigne et un souper de Noël aura lieu le 9 décembre 2016.

**21. CLÔTURE**

La réunion se termine à 16 h.

  
Lynne Castonguay  
Secrétaire générale